

Mardi 11 juin 2019

TSA devient Le Media Social, rendez-vous en juillet pour découvrir votre nouveau site.

Les Ehpad commerciaux se portent très bien

11/06/2019



Une étude économique explique pourquoi les grands groupes d'Ehpad renforcent leur position en France et à l'international. Ils ont tendance à diversifier leurs activités, même si celles-ci se révèlent moins rentables. Dans le même temps, leurs charges salariales ont eu tendance à se réduire. La concentration des grands groupes continue sa route.

En 2014, dans une enquête sur le "marché" des Ehpad, tsa expliquait que le ralentissement de la création de nouveaux établissements d'hébergement conduisait les grands groupes - en particulier Korian, Orpéa et Domus Vi - à faire de la croissance externe, c'est-à-dire en reprenant des Ehpad en difficultés. Cinq ans après, une étude des *Echos* confirme cette tendance de fond qui ne lasse pas d'inquiéter certains acteurs craignant de plus en plus une financiarisation du secteur. Ces évolutions de fond s'accompagnent d'une multiplication des reportages et des livres critiques sur la prise en charge de nos aînés.

Trois groupes en force

L'étude parle d'une "forte concentration de l'offre". Quinze groupes représentent 70 % des capacités du secteur privé lucratif (en tout, 95 231 places) lequel représente 22 % de l'offre de lits (contre 28 % pour l'associatif et 50 % pour le public). Mais en fait, il y en a trois qui comptent vraiment : Korian, renforcé par l'absorption récente de Medica, représente un quart des lits du secteur lucratif ; Orpéa en regroupe un cinquième et Domus Vi, loin derrière, rassemble tout de même 15 % des lits. *Les Echos* mettent en avant la fragilisation des petits groupes : "les contraintes réglementaires et les investissements nécessaires pour la mise aux normes pèsent sur les petits acteurs et

les établissements indépendants qui constituent des cibles de choix pour les groupes en quête de croissance." Et ce mouvement devrait se poursuivre dans les prochaines années.

Réduction des charges de personnel

Les indicateurs économiques des Ehpad commerciaux sont pratiquement tous au vert. Ainsi, les charges de personnel sont passées de 48 % des produits d'exploitation en 2015 à 47,4 % en 2017. Les syndicats pourront légitimement demander aux dirigeants des groupes comment il est possible de réduire les charges de personnel alors que les Ehpad - publics comme privés - sont considérés comme sous-encadrés.

Fort taux de renouvellement

En revanche, le taux de marge nette a bondi de 4,9 % en 2015 à 7,8 % en 2017. Une évolution structurelle de l'hébergement en Ehpad - l'arrivée de plus en plus tardive, avec un fort niveau de dépendance - favorise l'amélioration des marges des structures lucratives. En effet, la liberté de tarif s'applique aux nouveaux entrants (alors que les augmentations sont réglementées une fois les personnes entrées). Comme la durée moyenne de séjour est passée d'un an à quatre mois, les possibilités de faire évoluer les tarifs d'hébergement se sont multipliées.

A la conquête du monde

Cette liberté est une aubaine pour le secteur qui, par ailleurs, doit composer avec une réduction de l'offre d'hébergement souhaitée par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, les grands groupes ont tendance à diversifier leurs activités. Première voie : l'internationalisation. "La croissance à l'international a vraiment démarré à partir de 2010, explique *Les Echos*. [Elle] a été stimulée par le coup d'arrêt donné aux autorisations en France depuis la mise en oeuvre de la procédure d'appel à projet en 2010, avec moins de 30 projets de créations d'Ehpad autorisés sur trois ans entre 2011 et 2013." En quelques années, les grands groupes ont exporté leur savoir-faire et ont mis la main sur des positions importantes. Ainsi, le leader Korian gère plus de 43 000 lits à l'étranger, à mettre en rapport avec ses 24 000 places métropolitaines. Un petit groupe comme Maisons de famille compte dix fois plus de places à l'étranger que dans l'hexagone.

Une diversification moins rentable

D'autre part, en termes d'activités, les groupes privés ont cherché à se diversifier. Ils ont investi massivement dans les résidences services, dans les services à domicile et de soins, etc. Problème pour ces acteurs économiques pleinement intégrés dans l'économie de marché : ces activités dégagent une rentabilité beaucoup plus faible que l'hébergement à temps plein, lequel permet de dégager une marge maximale de 27 %.

Avertissement : cet article a été rédigé à partir d'une note de synthèse fournie par Les Echos. Il ne peut dès lors rendre compte de l'ensemble des informations contenues dans l'étude "2019 - 2020 : le renouveau du secteur des Ehpad".

Noël Bouttier

Infractions sexuelles sur mineurs : un rapport du Sénat appelle à renforcer les contrôles

11/06/2019



La mission sénatoriale sur les infractions sexuelles sur mineurs appelle à une vigilance renforcée concernant les établissements qui accueillent des mineurs handicapés, ainsi qu'à une généralisation du contrôle du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes pour les assistants maternels et familiaux et leur entourage.

La mission d'information sénatoriale sur les infractions sexuelles sur mineurs vient de rendre son rapport le 28 mai. Présidée par la sénatrice LR Catherine Deroche, cette mission d'information commune aux commissions des lois, de la culture et des affaires sociales, s'est constituée le 15 novembre 2018 avec trois rapporteures à sa tête : Marie Mercier (LR), Michelle Meunier (PS) et Dominique Vérien (centriste).

Un large périmètre

Rappelons que cette mission d'information a été créée après le rejet, d'une demande de commission d'enquête parlementaire sur les abus sexuels dans l'Église, par la commission des lois du Sénat qui l'avait jugé "irrecevable", lui préférant une mission d'information au périmètre plus large. Cette mission s'est donc attachée à dresser un état des lieux des dispositifs en vigueur dans les grandes administrations, comme l'Education nationale, mais aussi dans les diverses structures publiques et privées qui accueillent des mineurs (foyers d'hébergement, lieux de garde d'enfants, clubs sportifs, colonies de vacances, associations cultuelles, etc.), afin d'évaluer leur efficacité et de proposer des mesures nouvelles pour mieux protéger les enfants et les adolescents contre les infractions sexuelles.

Assistants maternels et familiaux + entourage

Si l'Éducation nationale et les accueils collectifs de mineurs (colonies de vacances,